Communiqué: « La Fédération départementale des chasseurs de la Gironde a lancé, pour la 10<sup>e</sup> année, et ce jusqu'au 15 février 2024, une campagne de recrutement de nouveaux chasseurs, baptisée : **Passez votre permis de chasser pour 0 €**.

Cette opération spéciale a pour objectif de permettre à toutes et tous de passer leur permis de chasse gratuitement. Elle vise à faire découvrir l'activité cynégétique et à recruter de nouveaux chasseurs afin de garantir, ou de maintenir, les équilibres agro-sylvo-cynégétiques indispensables à nos territoires, et par là même de sauvegarder la faune sauvage et ses habitats.

Cette campagne s'inscrit par ailleurs dans la volonté de promouvoir les valeurs d'une chasse responsable, respectueuse et moderne, porteuse d'une véritable écologie, en phase avec la société ».

Information complète sur le site : https://chasseurs33.com



Mise à la disposition du public une offre globale d'accueil et d'accompagnement aux démarches sur les thématiques de la vie quotidienne. Les conseillères apportent un premier niveau d'information personnalisée et/ou oriente vers des partenaires intervenant régulièrement sur le site (CAF, Pôle emploi, CPAM, MSA, DGFIP, ANTS, demande de logement social).

**05 57 96 96 70** (uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h).

### **ENVIRONNEMENT**

Les collectes (rappel):

Ordures ménagères: le vendredi

Sacs jaunes: le mardi.

Prochaines collectes déchets verts et encombrants:
Déchets verts: 9 avril, 4 juin, 1er octobre et 5 novembre 2024
Encombrants: 11 avril et 10 octobre 2024

Inscription obligatoire jusqu'à 16 h la veille du ramassage au **0 805 020 002** ou par mail: **dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com** ou **encombrants.montesquieu@groupenicollin.com** 

Mairie d'Ayguemorte-les-Graves

20, avenue du Général de Gaulle 33640 AYGUEMORTE-LES-GRAVES

Téléphone: 05 56 67 10 15 - Courriel: contact@ayguemortelesgraves.fr - Site: www.ayguemortelesgraves.fr

Imprimerie Au fil des pages à Saint-Selve - 06 72 08 30 37 - Ne pas leter sur la voie publique

IMPRIMÉ SUR PAPIER 100 % RECYCLÉ



Janvier 2024 - n° 272

# Flash Info

d'Ayguemorte-les-Graves

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Martine Talabot, maire, les adjoints et les élus du Conseil municipal vous présentent leurs souhaits de belle et heureuse année 2024 et vous invitent à participer à la cérémonie des vœux de la municipalité le :



VENDREDI 19 JANVIER 2024 à 19 h 30 Salle La Sablière

où ils auront le plaisir de vous accueillir.

Date à retenir: REPAS DES AÎNÉS le samedi 10 février 2024

à partir de 12 heures (voir bulletin d'inscription joint).

Le maire et le Conseil municipal

### **INFO TRAVAUX**

Des travaux d'eau potable et assainissement importants sont prévus sur la commune de Saint-Médard-d'Eyrans au niveau du passage à niveau 14 (avenue du Baron/avenue de la Gare) dans le cadre des aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux. Ces travaux, sous maîtrise d'ouvrage SIAEPA, sont prévus du lundi 8 janvier 2024 au mercredi 24 janvier 2024 inclus, avec routes barrées et déviations à compter du lundi 8 janvier 9 heures (le passage sur la voie ferrée sera fermé).

L'arrêté pris précise notamment:

- « Pour les usagers en provenance des communes d'Ayguemorte-les-Graves et/ou Isle-Saint-Georges, une déviation sera mise en place par la route d'Ayguemorte-les-Graves (RD214), l'avenue du Sable d'Expert (RD108) et par la RD 1113;
- Pour les usagers en provenance de Martillac vers les communes d'Ayguemorte-les-Graves et Isle-Saint-Georges, une déviation sera mise en place par la RD 1113, l'avenue du Sable d'Expert (RD108) et route d'Ayguemorte-les-Graves (RD214) ».

Arrêté et plans de déviations consultables sur le site de la commune : https://www.ayguemortelesgraves.fr

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

#### ■ Navette:

La CCM met en place une navette, gratuite durant la phase d'expérimentation, reliant la Technopole Bordeaux Montesquieu à la gare de Saint-Médard-d'Eyrans à destination de tous les usagers.

À partir du lundi 18 décembre, 6 rotations quotidiennes seront effectuées du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) entre la gare de Saint-Médard-d'Eyrans et la Technopole Bordeaux Montesquieu. Au total, 4 arrêts seront desservis : la gare de Saint-Médard-d'Eyrans, l'aire de covoiturage des Marguerites, le Breyra à Martillac, la Technopole Bordeaux Montesquieu.

L'objectif de ce nouveau dispositif est de permettre à tous ceux qui arrivent en gare, sur le territoire de la CCM, de bénéficier d'un transport rapide et alternatif à la voiture. La phase d'expérimentation permettra d'évaluer ce type de service dans le cadre du projet de développement de réseaux de transports collectifs sur notre territoire.

Plus d'infos sur : www.cc-montesquieu.fr

#### ■ La CCM recrute:

La Communauté de communes de Montesquieu est à la recherche :

- d'un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants dans le cadre d'un remplacement pour divers congés. Date de clôture des candidatures : 14 janvier 2024 inclus ;
- d'un(e) assistant(e) petite enfance dans le cadre d'un remplacement pour divers congés. Date de clôture des candidatures : 15 janvier 2024 inclus ;
- d'un renfort administratif au sein du pôle Petite enfance. Date de clôture des candidatures : 15 janvier 2024 inclus ;

# **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU** (suite)

- d'un(e) chargé(e) de logistique. Date de clôture des candidatures : 20 janvier 2024 inclus ;
- de 4 chargé(e)s de distribution et relation usagers. Date de clôture des candidatures : 20 janvier 2024 inclus.

Rendez-vous sur le site de la CCM:

https://www.cc-montesquieu.fr/connaitre/recrutements pour retrouver le détail des offres et candidater.

### ■ Gestion des déchets 2024 : mise en œuvre progressive des nouvelles pratiques :

Face aux enjeux environnementaux et aux nouvelles réglementations, la CCM appliquera les nouvelles dispositions prévues par la loi. Plusieurs évolutions importantes sont donc prévues en 2024, concernant la gestion des déchets: ordures ménagères, emballages recyclables et biodéchets.

- Maintien du niveau de service actuel en attendant l'approvisionnement et le déploiement complet des solutions de tri.
- Calendrier **prévisionnel** en fonction des capacités d'approvisionnement (difficultés d'approvisionnement des fournisseurs face à la forte demande des collectivités) :
  - **Emballages recyclables:** 1er trimestre 2024. Distribution des bacs jaunes en porte-à-porte.
  - Biodéchets:
    - 2º trimestre 2024 pour l'habitat individuel. Distribution de composteurs individuels lors de permanences organisées par la CCM dans chaque commune.
    - 2º semestre 2024 pour l'habitat dense ou collectif: pavillons de compostage ou abris-bacs. Déploiement des solutions collectives de gestion des biodéchets.
  - Ordures ménagères: maintien de la collecte hebdomadaire dans un premier temps.

Accompagnement et formations au compostage : un programme d'ateliers de sensibilisation sera proposé tout au long de l'année 2024. Information des évolutions au fur et à mesure.

## ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Arrêté préfectoral portant réglementation de l'achat, de la vente, de la cession, de l'utilisation, du port et du transport **des artifices de divertissement et articles pyrotechniques**, le transport et la détention sur l'espace public de carburant, d'acides et de tous produits inflammables ou chimique, sur l'ensemble du département de la Gironde **du samedi 23 décembre 2023 à 12 h au mardi 2 janvier 2024 à 10 h**. Consultable sur notre site: **https://www.ayguemortelesgraves.fr**/